



Dossier de candidature :  
Accessibilité

## Annexe 18 - Planning de construction de la passerelle piétonne sur l'A6



## La passerelle qui relie la gare d'Orangis Bois de l'Épine au Grand Stade, sera **sous maîtrise d'ouvrage du CG de l'Essonne...**

**La passerelle constitue un ouvrage clé** dans le projet porté par notre candidature. Elle est en effet un élément essentiel puisque :

- Elle permet aux spectateurs des événements, mais également à ceux qui se rendront sur le site en dehors des périodes de match (clients, salariés...), qui arriveront à la gare d'Orangis Bois de l'Épine via la ligne D du RER ou via les lignes du réseau TICE, **de franchir l'autoroute A6 pour accéder au site** ;
- Elle permet **d'assurer la visibilité des lieux grâce à un ouvrage d'art extrêmement visible** depuis l'autoroute A6 qui permettra de faire le lien naturel avec les personnes souhaitant se rendre sur le Stade.

Compte tenu de son caractère essentiel et unique pour le projet, **le Conseil Général de l'Essonne a souhaité supporter ce projet, en prenant la maîtrise d'ouvrage de cette infrastructure**, en l'inscrivant dans l'accord cadre avec la FFR.

Cela veut donc dire que le CG g1 :

- Est la personne qui conduira les travaux de cet ouvrage ;
- Est le commanditaire des ouvrages ;
- Assure et supporte les risques, de calendrier et de délai associés à cette passerelle.

Cela permet concrètement à la Fédération Française de Rugby d'être assurée quant à l'existence de cet ouvrage et de sa livraison dans le calendrier du projet.

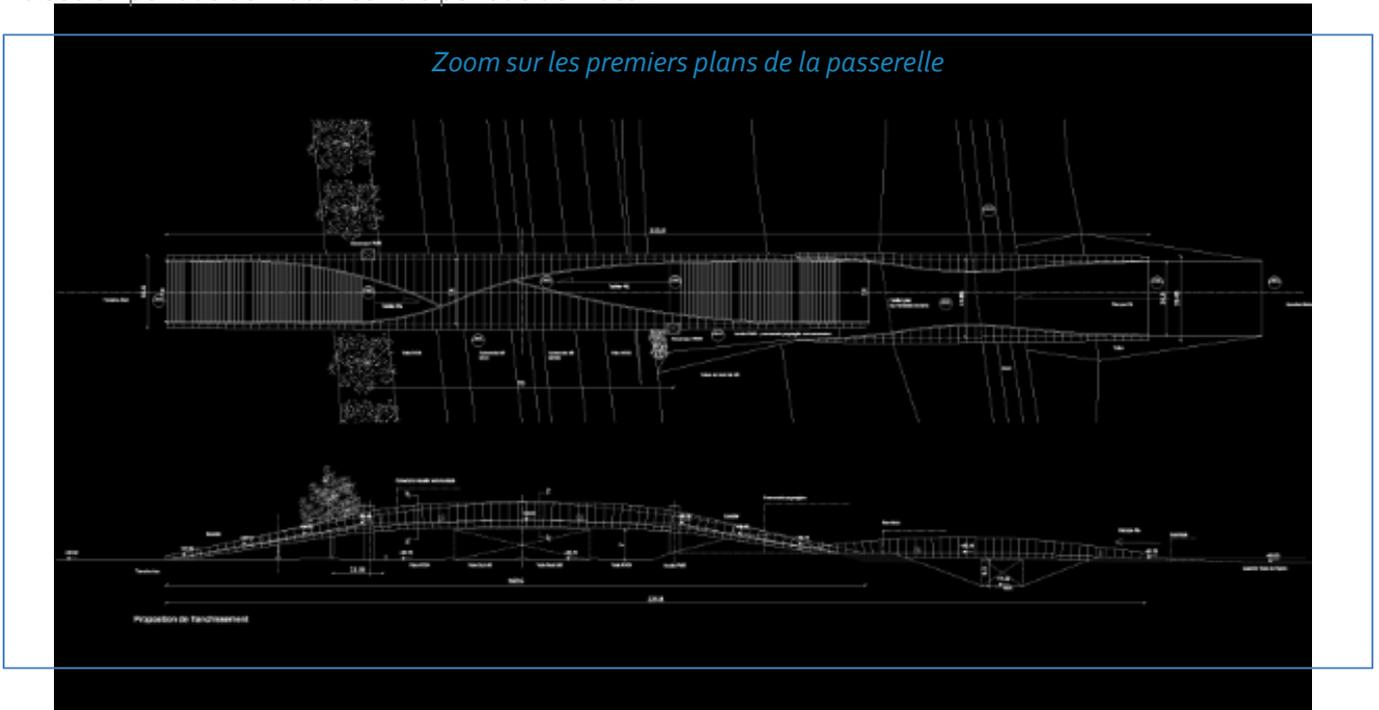
*Zoom sur la passerelle au dessus de l'A6*





## ... et pourra être **réalisée** (étude et construction) en **47 mois**

Dans ce cadre, une première réflexion a été menée en vue d'affiner les plans et le design que pourraient prendre cette passerelle de 30 mètres de large et 200 mètres de long, permettant d'assurer une circulation aisée en période de match et hors période de match.



Par ailleurs, le calendrier prévisionnel permet de rassurer à la FFR quant à son calendrier (voir le calendrier global des opérations). En effet, le projet d'étude et de construction est estimé à 47 mois, soit une mise en service en 2016. Cela laisse un an et demi de délai supplémentaire en cas de difficultés ou de retard de calendrier de construction. Ce calendrier a été échangé avec les services de l'Etat qui ne voyait aucun problème particulier.

